

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 21 FEVRIER 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mardi Vingt-et-Un du mois de Février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT – José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – MM. Jocelyn CUIRASSIER – Christian THENARD – Mmes Nadia CELINI – Félicienne GANTOIS – Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Jean-Pierre DAUBERTON – Mme Madlise BERTILI – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mmes Maguy THOMAR – Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mmes Roberte MERI – Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES.

ETAIENT ABSENTS : Mme Ghislaine GISORS – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé) – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mme Yane BEZIAT – M. Philippe SARABUS – Mmes Christiane GANE – Solange BARBIN – M. Cédric CORNET.

Madame Maguy THOMAR est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**PRESTATIONS DE NETTOYAGE
ET D'ENTRETIEN DES LOCAUX,
MOBILIER, SANITAIRES ET
VITRERIES DES BATIMENTS
COMMUNAUX DE LA VILLE DE
GOSIER –
APPEL D'OFFRES OUVERT**

CM-2017-1S-DCPA-01

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Considérant que le marché relatif aux prestations de nettoyage et d'entretien des locaux, mobilier, sanitaires et vitreries des bâtiments communaux de la Ville de Gosier, doit être renouvelé ;

Considérant qu'il convient de couvrir les besoins en prestations de nettoyage des locaux de la ville ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres sous forme d'accord cadre, pour les prestations de nettoyage et d'entretien des locaux, mobilier, sanitaires et vitreries des bâtiments communaux, en application des articles 25, 78 et 80 du code des marchés publics.

Montant annuel du marché : 230.000 € ;

Durée : Un an, renouvelable trois fois sans excéder quatre ans.

Article 2 : D'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir.

Article 3 : D'imputer la dépense au budget de la Ville.

Article 4 : Le Maire et la trésorière de Sainte-Anne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

24 FEV. 2017

Et publication ou notification
le

24 FEV. 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 21 février 2017

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

- Jean-Pierre DUPONT -



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Prestations de nettoyage et d'entretien des locaux, mobilier, sanitaires et vitreries des bâtiments communaux de la ville de Gosier - Appel d'offres ouvert

Date de transmission de l'acte : 24/02/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 24/02/2017

Numéro de l'acte : CM20171SDCPA01 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20170221-CM20171SDCPA01-DE

Date de décision : 21/02/2017

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Appel d'offres